

analyse

Par **Gérard-François Dumont**, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne et président de la revue *Population & Avenir* (1).

La géopolitique de la France face aux enjeux démographiques

Si le continent européen fait face à un hiver démographique, la démographie déclinante de l'Allemagne et la vitalité de celle de la France laissent présager que la population française pourrait redevenir la plus importante d'Europe continentale alors que la « loi du nombre » a toujours constitué un enjeu majeur des rapports de force géopolitiques.

Photo ci-dessus :
En 2018, si la barre des 67 millions d'habitants en métropole et outre-mer a été dépassée, l'Insee rapporte que le nombre de naissances a chuté de 2,1 % en 2017, contribuant à un taux de croissance naturelle historiquement bas de la population française.
(© Shutterstock/Amalia Zilio)

L'histoire géopolitique de la France ne peut s'expliquer sans prendre en compte ses caractéristiques et évolutions démographiques. Louis XIV peut affronter les coalitions européennes et leur résister parce que la France, pays de très loin le plus peuplé d'Europe, dispose de gros bataillons que Napoléon va ensuite utiliser dans ses guerres. À l'inverse, après un siècle de faible fécondité française, la coalition d'États allemands dirigée par la Prusse devient plus peuplée que la France, ce qui facilite sa victoire militaire en 1871. En 1913, les dirigeants français, conscients de leur faiblesse numérique par rapport à l'Allemagne, portent le service militaire à trois ans (2). Au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans les années 1920, le ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand, répond aux critiques de ceux qui lui reprochent de promouvoir la Société des Nations et de tenter une réconciliation franco-allemande, en déclarant à la Chambre des députés : « Je fais la politique (étrangère) de notre natalité » ; autrement dit, la France n'est pas en mesure de soutenir une guerre compte tenu de sa langueur démographique. Grâce à un renouveau démographique d'après-guerre plus intense que dans les autres pays européens, la France, auparavant devenue une « moyenne » nation en Europe, stagnant à 40 millions d'habitants pendant la



première moitié du XXe siècle, se hisse au niveau démographique de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Italie. Cela lui permet d'être, avec l'Allemagne, le poids lourd de la construction européenne.

Ainsi, les évolutions démographiques ne se résument pas à une pléthore de chiffres plus ou moins indigestes. Comme l'écrivait Alfred Sauvy, « si fondamentaux sont les problèmes de population qu'ils prennent de terribles revanches sur ceux qui les ignorent ». L'analyse géopolitique de la France se doit donc d'étudier les enjeux démographiques. Deux seront ici examinés : la géographie de la population française et le poids démographique de la France dans le monde et en Europe.

Des mises démographiques sous-employées

Le premier enjeu démographique de la France tient à la géographie de son peuplement, héritée des siècles de son histoire. En effet, la France est, bien entendu, un pays européen, mais les conditions de la colonisation et de la décolonisation lui donnent une présence démographique sur plusieurs continents ou sous-continents.

> *« Le premier enjeu démographique de la France tient à la géographie de son peuplement, héritée des siècles de son histoire. »*

C'est le cas en Amérique du Nord, avec Saint-Pierre-et-Miquelon, territoire certes peu peuplé mais dont la souveraineté exercée par la France explique une partie de la présence géopolitique française dans cette région, tel l'accord du 2 décembre 1994 entre le Canada et la République française relatif au développement de la coopération régionale entre les provinces atlantiques canadiennes et la collectivité territoriale française de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Plus au sud, la population française peuple en Amérique centrale la Guadeloupe, la Martinique, ainsi que Saint-Barthélémy et une partie de Saint-Martin et, en Amérique du Sud, la Guyane (3). Cela permet par exemple à la France d'être membre observateur du système d'intégration centraméricain (Sica), mais elle est absente de diverses organisations régionales comme l'Organisation des États de la Caraïbe orientale. Sa présence en Guyane est, on le sait, essentielle, en raison de la géographie de ce territoire à proximité de l'équateur qui a permis l'installation et le développement du Centre spatial guyanais (CSG) (4).

En Afrique orientale, le peuplement français est présent au sud-est de l'océan Indien, dans les deux îles de La Réunion et de Mayotte (5) qui a une remarquable position géostratégique dans le canal du Mozambique. La France est membre de la Commission de l'Océan Indien (COI), créée en 1982, qui réunit cinq pays du sud-ouest de l'océan Indien (Union des Comores, France pour le compte de La Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles). En revanche, la France n'est pas membre de l'Association des États riverains de l'Océan Indien, créée en 1997, et qui regroupe vingt pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, mais elle a obtenu, en 2011, d'en être « partenaire de dialogue.

En Océanie, la population française se déploie également en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna, même si la souveraineté de la France sur la Nouvelle-Calédonie (6) pourrait évoluer à la suite d'un référendum qui devrait se tenir au dernier trimestre 2018 [voir le Focus de S. Mohamed-Gaillard p. 40]. De même, bien qu'elles ne soient pas des États souverains, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française ont été admises comme membres à part entière du Forum des Îles du Pacifique, mais fort tardivement, le 10 septembre 2016, puisque ce Forum a été créé en 1971.

À cela s'ajoute la souveraineté de la France sur des Terres australes et antarctiques françaises, dont la seule population est composée de scientifiques et de leurs collaborateurs ou de services de sécurité.

Au total, en dépit d'une présence relative dans quelques organisations régionales, cette mise que représente pour la France la géographie de la population française habitant des territoires placés sous sa souveraineté est aujourd'hui insuffisamment utilisée à des fins de géopolitique régionale. C'est l'héritage d'une histoire pendant laquelle la métropole a presque systématiquement privilégié ses relations économiques avec ses territoires d'outre-mer, les décourageant, voire leur interdisant de commercer avec leur environnement géographique. En effet, nombre de réglementations, dès le début de la prise de souveraineté de la France sur des outre-mers, ont subordonné leur économie à l'économie métropolitaine. La métropole a principalement eu tendance à faire fi de l'environnement régional de ses outre-mers comme s'ils étaient des territoires hors-sol. Pourtant, la géographie de la population française invite la France à exercer un poids accru dans les relations géopolitiques et les organisations régionales de ces sous-continents.

Une seconde mise que la France semble insuffisamment considérer tient à la présence de personnes de nationalité

Répartition géographique des populations de France

	Nombre d'habitants*	Pourcentage
Europe	**64 027 958**	**95,9 %**
France métropolitaine	*64 027 958*	
Amérique du Nord	**6 034**	**0,0 %**
Saint-Pierre et Miquelon	*6 034*	
Amérique centrale	**827 631**	**1,2 %**
Guadeloupe	*400 186*	
Martinique	*383 911*	
Saint-Barthélemy	*8 427*	
Saint-Martin	*35 107*	
Afrique orientale	**1 099 285**	**1,6 %**
Mayotte (2017)	*256 518*	
Réunion	*842 767*	
Amérique du Sud	**252 338**	**0,4 %**
Guyane	*252 338*	
Océanie	**549 171**	**0,8 %**
Nouvelle-Calédonie	*268 767*	
Polynésie française (2012)	*268 207*	
Wallis-et-Futuna	*12 197*	
Antarctique	**200**	**0,0 %**
Terres australes et antarctiques françaises	*200*	
TOTAL de la population des territoires français	**66 762 617**	**100,0 %**

* au recensement 2014 (sauf indication contraire)



Photo ci-contre :
Cérémonie du Bastille Day organisée par la communauté française de New York. Au 31 décembre 2016, près de 1,8 million de personnes étaient inscrites au registre mondial des Français établis hors de France (inscription non obligatoire), soit une hausse de 30 % en 10 ans. La Suisse, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne représentent toujours le TOP 5 des pays de résidence avec 40 % des Français expatriés. (© Thomas Delage)



française réparties dans le monde. Cette présence peut être qualifiée d'universelle, avec environ (7) trois millions de Français distribués sur tous les continents et dans la quasi-totalité des pays. En outre, cette présence est significative dans des pays dont le poids géopolitique est important, comme les États-Unis, la Russie, la Chine, le Brésil ou l'Inde. Certes, le sentiment d'être français peut être moindre chez des personnes possédant la double nationalité au moment où elles résident dans le pays de leur première nationalité. Mais ceci ne concerne qu'une partie de ces Français vivant hors de France, souvent des Franco-Maghrébins ayant par exemple choisi de prendre leur retraite au Maghreb.

En général, les Français vivant hors de France sont peu mobilisés pour concourir aux intérêts géopolitiques de la France parce que l'Hexagone les considère comme des « expatriés » et non comme des diasporas. Une réflexion approfondie pourrait être conduite sur cette question pour que cette géographie mondiale de la population française due aux Français vivant hors de France soit un apport supérieur à la géopolitique de la France. En effet, d'autres pays savent beaucoup mieux le faire, à l'instar de l'Inde qui, après avoir totalement délaissé ses expatriés, a su les mobiliser pour les faire devenir des relais géopolitiques qui se sont révélés très utiles aux intérêts de l'Inde (8).

La France et la loi du nombre

Un second enjeu démographique de la France conduit à examiner dans quelle mesure le pays peut profiter de la loi du nombre puisqu'il est incontestable que, dans les rapports de force géopolitiques, s'exerce une « loi du nombre » dont ma définition résumée précise que les « décisions et évolutions géopolitiques sont dépendantes du nombre des hommes » (9). Cette loi donne un potentiel géopolitique aux pays les plus peuplés par rapport aux autres. Sur cette question, la situation de la France est différente selon que l'on examine l'échelle mondiale ou l'échelle européenne.

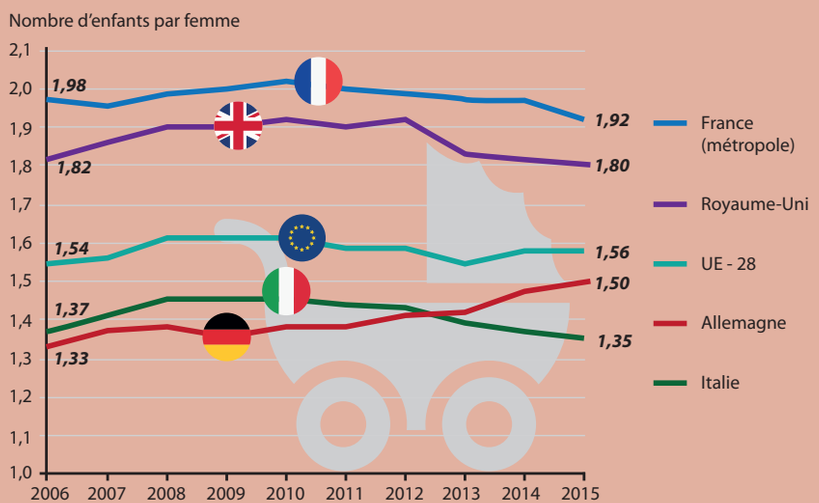
À l'échelle mondiale, il est incontestable que le poids démographique relatif de la France diminue avec la montée des pays du Sud. En 2017, la France se place au vingtième ou vingt-et-unième rang des pays du monde par son peuplement (10), selon les données des offices statistiques, rivalisant avec le Royaume-Uni. Elle est précédée dans les six rangs antérieurs par l'Égypte, l'Allemagne, le Congo RDC, la Turquie et l'Iran. Son rang second est notamment l'héritage d'un changement structurel de son poids relatif qui a commencé à diminuer à la fin du XVIII[e] siècle. En effet, en 1750, la population de la France pesait 3,1 % de la population dans le monde. Dès le dernier tiers du XVIII[e] siècle, la singularité du calendrier de la baisse de la fécondité en France a commencé à faire sentir ses effets. S'y est ajouté le coût démographique des guerres révolutionnaires et surtout napoléoniennes : la population de la France est alors passée légèrement en dessous de 3 % de la population mondiale en 1800. Au XIX[e] siècle, tandis que les pays européens multiplient par trois ou quatre leur population, grâce à la première étape de la transition démographique (mortalité s'abaissant et natalité conservant un niveau relativement élevé), la singularité française fait de l'Hexagone le seul des pays engagés dans la transition démographique à avoir un multiplicateur transitionnel extrêmement faible. Aussi le poids démographique de la France dans le monde tombe-t-il à 2,5 % en 1900. La baisse du poids démographique de la France est encore plus intense au XX[e] siècle, alors que les continents asiatique, africain et latino-américain connaissent à leur tour souvent, avec une intensité plus grande qu'en Europe au XIX[e] siècle, la transition démographique. Depuis 1998, le poids démographique de la France est devenu inférieur à 1 % de la population dans le monde.

Cette baisse du poids démographique relatif de la France est évidemment un enjeu pour un pays qui doit pouvoir justifier par d'autres moyens son action géopolitique et valoriser sa place dans les grandes organisations internationales et, plus particulièrement, réussir à conserver son poste de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU (11) [voir le Focus de L. Balmond p. 48].

Un dynamisme relatif dans une Europe en « hiver démographique »

À l'échelle européenne, le rang démographique de la France et son évolution sont fondamentalement différents. À la fin des années 2010, le pays se classe juste derrière la Russie et l'Allemagne, avec le même ordre de grandeur que le Royaume-Uni, sa population étant légèrement supérieure ou inférieure à celle du Royaume-Uni selon que l'on considère l'ensemble des territoires français, seulement les territoires français faisant partie de l'Union européenne (UE) ou seulement la France métropolitaine. En conséquence, au regard de la loi du nombre, la France

La fécondité dans quatre pays européens



Source : Gérard-François Dumont
Chiffres Eurostat, novembre 2017 et *Population & Avenir* 737



bénéficie d'un poids numérique significatif dans les instances de l'UE, donc au Conseil européen, comme au Parlement européen, même si un tel poids est un atout plus ou moins valorisé selon la capacité de le traduire politiquement.

En outre, depuis le début du XXIe siècle, la population de la France n'a enregistré aucune année de dépopulation ou de dépeuplement (12), contrairement à une quinzaine de pays de l'UE. Ces baisses du nombre d'habitants enregistrées dans ces pays s'expliquent soit exclusivement par un accroissement naturel négatif (Allemagne, Italie...) non compensé par un solde migratoire suffisamment positif, soit par l'addition d'un accroissement naturel négatif et d'un accroissement migratoire également négatif (Lettonie, Lituanie, Grèce, Bulgarie, Roumanie, Portugal...). Le contraste entre le relatif dynamisme démographique de la France, disposant du solde naturel (13) le plus élevé des pays de l'UE (à 28), s'explique essentiellement par une fécondité nettement moins abaissée que la moyenne

> *« Depuis le début du XXIe siècle, la population de la France n'a enregistré aucune année de dépopulation ou de dépeuplement, contrairement à une quinzaine de pays de l'UE. »*

de l'UE, qui se trouve installée dans ce que j'ai appelé un « hiver démographique » (14). En conséquence de la durée de ce dernier depuis plusieurs décennies et de son intensité, l'accroissement naturel de l'UE (à 28) est devenu négatif depuis 2015 (15). Avec le *Brexit*, cet accroissement naturel devrait devenir encore plus négatif.

Le poids démographique relatif de la France au sein de l'UE avait évidemment diminué sous l'effet des cinquième et sixième élargissements du 1er mai 2004 (dix pays dont la Pologne) et du 1er janvier 2007 (Bulgarie et Roumanie) (16), et guère avec le septième élargissement du 1er juillet 2013 à la Croatie. Mais il s'est accru depuis le sixième élargissement en raison du meilleur dynamisme démographique de la France et il est appelé mécaniquement à s'accroître avec le départ du Royaume-Uni. En conséquence, la France profite donc de la loi du nombre qui s'est trouvée actée dans le traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007. En effet, ce traité répartit le nombre de voix des pays au Conseil européen selon une règle de stricte proportionnalité à la population des pays, et édicte une majorité qualifiée correspondant à au moins 55 % des États représentant au moins 65 % de la population. À l'inverse, les évolutions divergentes de peuplement selon les pays de l'UE, des pays étant en croissance, d'autres en dépeuplement, modifieront automatiquement en proportion le poids électoral de chaque pays au sein du Conseil européen. À terme, les différentiels dans les dynamiques démographiques sont également susceptibles de remettre en cause la répartition des représentants des pays au Parlement européen, engendrant d'inévitables tensions, puisque la question n'est pas réglementée dans les traités européens.

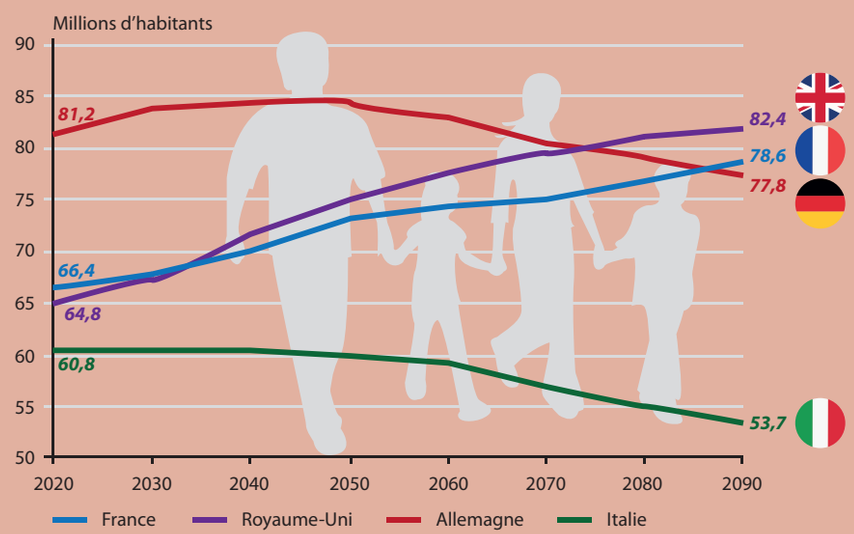
Mais peut-on prévoir très précisément l'évolution du poids de la France dans les instances européennes ?

Les incertitudes du futur

Les projections démographiques moyennes élaborées par Eurostat, l'office des statistiques européennes, fondées essentiellement sur la poursuite des tendances démographiques constatées au début des années 2010, annoncent une place accrue pour la France dans les instances de l'UE. En effet, elles projettent une population de la France dont la croissance contrasterait avec la diminution, déjà actée ou annoncée, de la population de l'Allemagne et de l'Italie et de la majorité des pays de l'UE. La croissance de la population française serait telle qu'elle permettrait au pays de (re)devenir, dans la seconde moitié du XXIe siècle, plus peuplé que l'Allemagne. Comme précisé *supra*, au sein de l'UE, de telles projections signifient d'une part, l'attribution automatique de voix supplémentaires pour la



Projection de la population de quatre pays européens



Source : Gérard-François Dumont - Chiffres Eurostat, janvier 2018

France au Conseil européen et, à terme, la possibilité pour la France de demander une redistribution du nombre de sièges par État au Parlement européen. La réalisation d'une telle projection signifierait plus généralement une possibilité pour la France de peser davantage sur les décisions de l'UE.

Toutefois, il convient de ne pas considérer les projections démographiques moyennes comme des prévisions. En effet, trois incertitudes, sur les trois hypothèses retenues pour la projection, doivent être considérées : l'espérance de vie, les évolutions migratoires, et celles de la fécondité.

A priori, les divergences en termes d'espérance de vie devraient être limitées car les comportements de vie des populations de l'Union européenne n'apparaissent pas fondamentalement différents. En revanche, sur le deuxième point, toute projection est aléatoire puisque les flux migratoires, qu'il s'agisse d'émigration ou d'immigration, sont assez difficilement prévisibles compte tenu de la diversité des facteurs qui les engendrent. Quelle sera l'attractivité économique comparée des pays européens ? Des pays européens dont la population active diminue ne vont-ils pas prendre des mesures pour attirer des





Photo ci-dessus :
Selon un rapport des Nations Unies, à l'horizon 2100, le Royaume-Uni sera le pays le plus peuplé d'Europe, avec plus de 80 millions d'habitants, devant la France qui tournera autour de 74 millions d'habitants, et loin devant l'actuel premier qu'est l'Allemagne, qui va perdre 10 millions d'habitants, passant de 81 à 71 millions. Parallèlement, les deux autres grands pays européens que sont l'Italie et l'Espagne vont respectivement perdre 12 et 10 millions d'habitants. (© Shutterstock/Kichigin)

migrations de remplacement, comme l'a d'ailleurs fait Mme Merkel fin août 2015 vis-à-vis des Syriens, certes en mettant en avant un principe de générosité (17) ? Quels chocs géopolitiques sont susceptibles d'accentuer certains mouvements migratoires ou d'en créer de nouveaux ? Les gouvernances des pays du Sud vont-elles entraîner des phénomènes d'attraction ou de répulsion ? Sur ce dernier point, l'histoire récente livre un exemple éclairant avec le Vénézuéla qui, après avoir été, pendant plusieurs décennies, un grand pays d'immigration grâce à sa rente pétrolière, est devenu dans les années 2010 un pays de forte émigration en conséquence d'une gouvernance déplorable et en dépit de réserves pétrolières considérables.

Concernant la fécondité, l'hypothèse moyenne d'Eurostat se fonde sur une fécondité de la France demeurant nettement supérieure à la moyenne de l'UE. Or, les évolutions à la baisse de la fécondité (18) des années 2015-2017 rendent

> *« Conserver un relatif dynamisme démographique en Europe doit être considéré non seulement comme un enjeu de simple remplacement des générations, mais aussi comme un enjeu géopolitique. »*

cette hypothèse incertaine car le rabotage de différents éléments de la politique familiale en France – rabotage très accentué sous le président Hollande – se poursuit sous la présidence Macron. Il se pourrait donc que la France voit se réduire relativement son avantage démographique en Europe, ce qui limiterait son accroissement naturel et rendrait caduque, sauf solde migratoire nettement accru, la projection moyenne à près de 73 millions d'habitants en 2050. Il n'est donc pas certain que la France puisse dans le futur profiter de la loi du nombre au sein de l'UE autant que ce que suggèrent les projections moyennes. Pourtant, conserver un relatif dynamisme démographique en Europe doit être considéré non seulement comme un enjeu de simple remplacement des générations, mais aussi comme un enjeu géopolitique.

Gérard-François Dumont

Pour aller plus loin



La revue *Population & Avenir* (www.population-demographie.org/revue03.htm) a pour objet, sous l'éclairage révélateur de la géographie de la population, d'apporter une meilleure compréhension des réalités et des évolutions en France, en Europe et dans le monde. Dans ce dessein, elle met en évidence les interrelations entre d'une part, la géographie de la population, et d'autre part, les géographies politique, économique, sociale, de l'aménagement…

Population & Avenir se distingue par son souci d'utiliser l'infographie, avec des informations, des analyses, des réflexions et des argumentaires, illustrés par des cartes, des graphiques, des schémas… Son champ géographique, multi-échelle, couvre : la France à l'échelle des pays, des régions, des départements, des zones d'emploi ou des villes ; l'Europe, à l'échelle de ses États, de ses régions ou de ses villes ; les pays étrangers et les autres continents du monde.

Notes

(1) http://www.population-demographie.org/revue03.htm

(2) Jean-Pierre Baux, « 1914 : une France démographiquement affaiblie », *Population & Avenir* nº 717, mars-avril 2014.

(3) Ilyes Zouari, « La Guyane, une mosaïque de populations », *Population & Avenir*, nº 725, novembre-décembre 2015.

(4) En effet, grâce à la force centrifuge, la force d'attraction terrestre est moins importante au niveau de l'équateur, ce qui permet aux fusées de transporter de plus lourdes charges et d'économiser du carburant. Ces éléments sont à l'origine du succès du lanceur Ariane, champion mondial de la mise en orbite de satellites.

(5) Gérard-François Dumont, « Découvrir Mayotte, une géopolitique singulière », Diploweb.com, 18 mars 2018.

(6) Jean-Pierre Doumenge, « Nouvelle-Calédonie : quelle géopolitique des populations ? », *Population & Avenir* nº 737, mars-avril 2018.

(7) Environ, car tous ne sont pas inscrits sur les registres consulaires.

(8) Gérard-François Dumont, « Un nouvel acteur géopolitique : la diaspora indienne », *in* Pierre Verluise (dir.), *Histoire, géographie et géopolitique de l'Asie*, Paris, Diploweb, 2018.

(9) Gérard-François Dumont, *Démographie politique : les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

(10) *Cf.* Jean-Paul Sardon, « La population des continents et des États », *Population & Avenir*, nº 735, novembre-décembre 2017.

(11) Il convient de noter que la France a utilisé à plusieurs reprises son droit de veto avec d'autres membres permanents, mais également seule, par exemple en 1976 pour conserver Mayotte sous sa souveraineté.

(12) La dépopulation signifie un nombre de naissances inférieur à celui des décès ; le dépeuplement une diminution de la population.

(13) Différence entre les naissances et les décès.

(14) Gérard-François Dumont, « L'Union européenne entre «hiver démographique» et crise des migrants », *Les Grands Dossiers de Diplomatie*, nº 36, décembre 2016.

(15) Gérard-François Dumont, « La démographie en Europe : en quoi l'étude de l'impact des données démographiques est-elle pertinente ? », *Fondation Res Publica*, nº 102, 24 octobre 2016.

(16) Gérard-François Dumont et Pierre Verluise, *Géopolitique de l'Europe : de l'Atlantique à l'Oural*, Paris, PUF, 2016.

(17) Gérard-François Dumont, « L'immigration en Europe et en France dans les années 2010 », *Annuaire français des relations internationales (AFRI)*, Centre Thucydide, Université Panthéon-Assas, 2017.

(18) Gérard-François Dumont, « Natalité en France : une contraction structurelle ? », *Population & Avenir*, nº 737, mars-avril 2018.